

## La crise de la zone euro

## La souveraineté budgétaire mise à mal par la crise

Le droit de regard revendiqué par la Commission européenne suscite, en France, de fortes hostilités

La crise qui secoue l'Europe doit-elle être l'occasion de renforcer le pouvoir de la Commission européenne? Alors que les déficits explosent, faut-il la laisser évaluer les orientations budgétaires des pays membres avant leur examen par les Parlements nationaux? La question est sensible. Elle touche à la souveraineté nationale. Pas étonnant qu'en France elle ait aussitôt rallumé, à droite comme à gauche, des débats sur la nature de la construction européenne.

Emise la semaine dernière, la proposition de la Commission a fait rapidement son chemin. Le 17 mai, à Bruxelles, les ministres des finances de la zone euro se sont dits prêts à en discuter rapidement. Le lendemain sur France Inter, Michel Barnier, le commissaire européen au marché intérieur, a estimé que «c'est un pouvoir supplémentaire pour chaque député que de voter en toute connaissance de cause». Le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a jugé la proposition «vertueuse». Sans «porter atteinte au pouvoir budgétaire des Parlements nationaux», elle leur permettra «de prendre leur décision en connaissance de cause», a-t-il assuré.

Christine Lagarde, la ministre française de l'économie et des finances, s'y est elle aussi déclarée favorable. Elle a aussitôt reçu le soutien du président de l'Assemblée nationale. «C'est une période cruciale dans la construction européenne, soutient Bernard Accoyer. Installer une gouvernance européenne, c'est forcément accepter une certaine forme de partage de la souveraineté. Nous mettons les pieds sur une voie de plus grande intégration.»

Cependant, quelques députés

de la majorité font part de leur hostilité. Ils y voient, à l'instar de Jacques Myard (UMP, Yvelines), une remise en cause de la «souveraineté budgétaire» des Etats.

Soucieux de ne pas voir se développer un front anti-Commission, le président du groupe UMP de l'Assemblée, Jean-François Copé, veut calmer le jeu. «Hostile» lui-même à l'idée «que les Etats membres remettent leur copie budgétaire avant que les Parlements se soient prononcés», il se dit cependant «intéressé par l'esprit de cette démarche», à même de renforcer «l'obligation» de réduire les dépenses publiques.

## «Les ultralibéraux osent tout!»

Marie-George Buffet

secrétaire nationale du PCF

Hors UMP, les propos sont beaucoup plus virulents. Le député souverainiste Nicolas Dupont-Aignan (ex-UMP), qui préside Debout la République, l'affirme: «C'est la fin d'une certaine démocratie, car la Commission n'a aucune légitimité politique.» Pour lui, une seule solution à la crise: sortir de l'euro. «De Gaulle, en 1958, n'a réussi à redresser les comptes publics qu'au prix d'une dévaluation. Le système ne peut pas tenir. L'Allemagne ne veut pas payer et les pays du Sud ne peuvent pas endurer le régime de choc qu'on leur propose», a-t-il assuré.

A gauche, il n'est pas question de sortir de l'euro mais pas question non plus de laisser la commission étendre ses pouvoirs de contrôle sur les budgets nationaux. Les principaux dirigeants du Parti socialiste affichent leur hostilité. «L'Europe a besoin de politiques



Herman Van Rompuy, Xavier Musca, Nicolas Sarkozy et José Manuel Barroso, le 7 mai, à Bruxelles. AFP

globales et structurantes plutôt que de mécanismes de surveillance et de sanctions», affirme Stéphane Le Foll, vice-président du groupe socialiste au Parlement européen. Le député des Landes, Henri Emmanuelli, met en cause la légitimité de la Commission sur ce sujet: «Chacun se souvient que le Parlement a été créé pour voter le budget. La Commission est dans une impasse démocratique. Elle devrait coordonner les politiques économiques et faire des propositions politiques. Or elle n'est pas élue et n'a donc aucu-

ne représentativité pour formuler de telles propositions.»

La «gauche du non», qui avait fait campagne contre le Traité constitutionnel européen (TCE) en 2005, ne dit pas autre chose. «La Commission ne se rend plus compte de son insolence! Un pouvoir contrôlé par personne prétend contrôler les Parlements nationaux et les limiter par un examen préalable», tempête Jean-Luc Mélenchon, président du Parti de gauche (PG), qui se demande si «on va demander à M<sup>me</sup> Ashton de donner son avis sur le

budget de la défense ou à M. Barroso de donner le sien sur celui de l'éducation nationale». Même indignation du côté Parti communiste français: «Les ultralibéraux osent tout!», estime la secrétaire nationale, Marie-George Buffet, qui dénonce «la dictature des marchés».

Au Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), on y voit un «glissement antidémocratique symptomatique des institutions européennes» et «une manœuvre des gouvernements qui tentent un transfert d'impopularité sur la Commission».

Alors que Nicolas Sarkozy doit présider le 20 mai, à l'Élysée, une conférence sur les déficits, une autre mesure fait débat: faut-il ou non inscrire dans la constitution une «règle d'or» à l'allemande, limitant strictement le déficit budgétaire? Le rapport demandé à Michel Camdessus, ancien président du FMI et actuel président de la Société de financement de l'économie française, n'y serait pas favorable. ■

Olivier Schmitt,  
Pierre Jaxel-Truer,  
Patrick Roger et Sylvia Zappi

## Critiques contre la hausse des dépenses de l'UE

La France, le Royaume-Uni, l'Autriche, le Danemark, les Pays-Bas et la Suède ont dénoncé, mardi 18 mai, à Bruxelles, le projet de budget 2011 préparé par la Commission européenne. Alors que les Vingt-Sept multiplient les plans d'économies, la Commission propose une augmentation de 5,9 % des dépenses communautaires en 2011. «Je n'ai pas été seul à dire que c'était inacceptable», a remarqué George Osborne, le ministre des finances britannique. D'accord avec lui, son homologue français, Christine Lagarde, a expliqué qu'elle aurait «du mal» à justifier une telle hausse à l'Assemblée nationale, à l'heure où la France annonce le gel de ses dépenses publiques. — (Corresp.)

## Division à Bruxelles sur le contrôle préalable des lois de finances

Bruxelles  
Bureau européen

A priori, George Osborne, le nouveau chancelier de l'Echiquier britannique, ne veut pas en entendre parler: le ministre conservateur a dénoncé, mardi 18 mai, lors de son premier Conseil à Bruxelles, la suggestion faite par la Commission européenne d'évaluer chaque printemps, au niveau européen, les orientations des projets de budget nationaux.

Pour ce proche de David Cameron, «il n'est pas question de supplanter le rôle des Parlements, en particulier la Chambre des communes, pour examiner en premier le budget national». Favorable à une réduction accélérée des déficits, M. Osborne veut cependant

avoir son mot à dire si la zone euro s'oriente vers un tel mécanisme de discipline collective.

Le fossé pourrait se creuser entre les pays membres de l'euro et ceux qui ne le sont pas encore ou qui refusent de l'être. Comme les Britanniques, les Suédois s'opposent à l'idée de la Commission pour muscler la «gouvernance économique» de l'Union. La veille, les ministres des finances de la zone euro ont plutôt laissé entendre qu'ils étaient prêts à examiner cette piste. Jean-Claude Juncker, le président de l'Eurogroupe, parle d'une «proposition vertueuse». Christine Lagarde s'est elle aussi montrée ouverte: la ministre française de l'économie a proposé d'envoyer les projets de loi budgétaire «en même temps»

aux Parlements nationaux et à Bruxelles afin de ne pas retarder trop leur adoption. Les Français vont valoir que la Commission préparerait alors une recommandation, qui serait ensuite soumise aux ministres des finances.

## «Frein à la dette»

L'Allemagne réserve ses propositions pour la première réunion, vendredi 21 mai, du groupe de travail piloté par le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, afin de muscler la surveillance budgétaire des Vingt-Sept. Mais Berlin plaide discrètement dans le même sens, tout en considérant qu'un tel examen ne serait pas suffisant pour restaurer la crédibilité de la zone euro. Wolfgang Schäuble suggère surtout à

ses homologues d'introduire dans leur Constitution une sorte de «frein à la dette», calqué sur ce qu'a fait l'Allemagne en 2009: pas plus de 0,35 % du PIB de déficit à partir de 2016. Berlin exige toujours une réforme des traités pour renforcer les sanctions à l'encontre des Etats qui ne respecteraient pas leurs engagements, en les privant de droit de vote, voire en les excluant. Une sorte de révolution qui reviendrait à durcir considérablement le pacte de stabilité et de croissance.

Mardi, la Commission a cherché à défendre son idée. Pour Olli Rehn, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, il ne s'agit que d'étudier les «grandes lignes» des budgets, pas leurs moindres détails, sans court-

circuler les Parlements nationaux. Le «frein à la dette» serait au contraire, vu de Bruxelles, une perspective «difficile à atteindre» tant elle limiterait les marges de manœuvre des gouvernements.

En attendant, les Vingt-Sept ont convenu de moduler le rythme de réduction des déficits selon la situation de chaque pays. La Grèce — qui a reçu mardi une première tranche d'aide de 20 milliards d'euros de la part de la zone euro et du FMI —, mais aussi le Portugal et l'Espagne, sont dans l'obligation d'économiser davantage pour calmer les marchés. La Commission proposera une liste de pays qui pourraient avoir davantage de temps afin de ne pas tuer dans l'œuf la reprise. ■

Philippe Ricard

## L'objectif affiché par Paris de ramener le déficit à 3 % en 2013 paraît difficile à tenir

L'atonie de la croissance et le refus du gouvernement français d'augmenter les impôts fragilisent le scénario qu'il a présenté à Bruxelles

Comme ses voisins européens, la France doit réduire le déficit public. La crise grecque et la réaction des marchés financiers ont rendu cet impératif encore plus fort. Peut-elle tenir son engagement de le ramener à 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2013, contre 7,5 % fin 2009 et 8,2 % prévus cette année.

Compte tenu de l'atonie de l'économie, des mesures de maîtrise de la dépense publique annoncées, mais aussi de la volonté de Nicolas Sarkozy de ne pas «jouer» sur la fiscalité, nombre d'observateurs en doutent.

Un effort jugé «sans précédent» Le gouvernement a avancé le chiffre de 95 milliards d'euros à «trouver» de 2011 à 2013. C'est celui qui figure dans le document transmis à Bruxelles début 2010.

«C'est sans précédent», relève Mathieu Plane, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Lors des autres épisodes de réduction du déficit (1975-1979, 1986-1989, 1993-2000, 2003-2006), le rythme annuel moyen de cette réduction a été, souligne-t-il, «compris entre 0,5 et 0,7 point de PIB par an qui est demandé!»

Des interrogations sur l'«effet croissance» Pour atteindre 3 % de déficit, le gouvernement table, pour partie, sur un retour de la croissance. Il prévoit une hausse du PIB de 2,5 % en 2011 et en 2012. Il estime que cela permettra «une réduction cyclique du déficit de 16 milliards d'euros en trois ans (0,8 point de PIB)», note Patrick Artus, directeur des études chez Natixis.

Mais, pour nombre d'économistes, le potentiel de croissance actuel est plus faible que les hypothèses gouvernementales. Dans un entretien à France-Soir, le 17 mai, la ministre de l'économie, Christine Lagarde, a concédé que 2,5 % en 2011 et 2012 est un objectif «ambitieux».

Par ailleurs, la cure d'austérité confirmée, début mai, par le gouvernement — «gel» des dépenses publiques en 2011, 2012 et 2013 — risque d'affecter cette croissance, du moins à court terme. «Si c'est appliqué, on n'aura pas 2,5 %, mais entre 0 % et 1 %», affirme M. Plane. Un point de PIB en moins, c'est 8 à 10 milliards d'euros en moins de recettes fiscales.

Des questions sur l'impact de la cure d'austérité Ce gel des dépenses publiques constitue l'autre

«levier» sur lequel le gouvernement veut jouer pour réduire le déficit. Ici aussi, l'impact financier attendu est sujet à interrogations.

Dans le document transmis à Bruxelles, Paris estime que «le ratio de dépenses publiques sur PIB

## Gel des dotations de l'Etat aux collectivités

Gilles Carrez, rapporteur (UMP) du budget à l'Assemblée nationale, prônait, depuis des semaines, le gel des dotations de l'Etat aux collectivités locales (soit 51 milliards d'euros), sans tenir compte de l'inflation. C'est la proposition que le groupe de travail sur les dépenses des collectivités qu'il pilote fera, jeudi 20 mai, lors de la conférence sur les déficits, confirme, mercredi, Les Echos.

baisserait de 4 points d'ici à 2013, soit une réduction de 4 points de PIB du déficit public (à 3,5 % du PIB)», rappelle Jean-Christophe Caffet, du département des études de Natixis. «Dans notre scénario, compte tenu de ce que le gouvernement a annoncé, ce ratio dépenses sur PIB ne baisserait que de 2,5 points de PIB», explique-t-il. «Il faudra sans doute aller plus loin qu'une stabilité des dépenses», ajoute Natacha Valla, de Goldman Sachs France.

Le gouvernement pourra-t-il déjà mettre en œuvre les «coupes» annoncées? Notamment dans certaines dépenses d'intervention sociale, alors que le taux de chômage reste élevé. «Et puis on va entrer en période préélectorale, et ce n'est pas là que l'on prend des mesures ayant de gros effets», rele-

ve l'économiste Philippe Aghion. La contrainte sur les prélèvements Pour Jérôme Cahuzac, président (PS) de la commission des finances de l'Assemblée, «le gouvernement est dans l'impasse, il lui faut des recettes». «La question, ajoute-t-il, est de savoir quand il lèvera la contrainte politique sur les prélèvements.»

Le gouvernement réaffirme ne pas vouloir «augmenter les impôts». Les niches fiscales vont néanmoins être rabotées pour dégager 6 milliards d'euros de recettes en trois ans. «C'est 40 milliards qu'il faut, et la seule façon est d'appeler des gisements fiscaux ne compromettant pas la croissance. Par exemple, taxer les revenus du capital comme on taxe les revenus du travail», assure M. Cahuzac. ■

Philippe Le Cœur